

Lycée agricole et viticole

Ouvrez le champ des possibles



Cosne sur Loire

2nde professionnelle Productions

Spécialité Conduite d'Élevage et de Cultures

La seconde professionnelle productions spécialité Conduite d'Élevage et de Culture (CEC) constitue la première année d'un cycle de 3 ans conduisant au diplôme du Baccalauréat Professionnel CGEA.



Admission sans dérogation

L'admission se fait après un avis favorable du conseil de classe de 3^{ème}, de 2nde ou de CAP dans le cadre de la procédure AFFELNET.

Il est possible de réaliser un « stage d'immersion » d'une journée pour découvrir notre établissement durant la classe de troisième, sous réserve de l'accord du collège.

Objectifs

La seconde professionnelle se prépare sur une année scolaire et comprend :

- ✓ Deux semaines de stage collectif (Travaux pratiques encadrés, éducation à la santé et au développement durable).
- ✓ Six semaines de stage découverte de l'entreprise en cours d'année.
- ✓ Nombreuses sorties sur le terrain, notamment lors de l'enseignement, à l'initiative de l'établissement (EIE).

EIE Caprins pour le groupe Conduite élevage et culture :

- 30h - Production Caprins cohérente par rapport au territoire
- 30h Ajout d'un axe valorisation commerciale – étude de marchés
- 30h - Méthodologie sur les fiches d'activités

Poursuite d'études :

Elle se fait naturellement en classe de 1^{ère} Bac Pro CGEA (Conduite Gestion de l'Exploitation Agricole)



Erasmus+



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Enseignements communs

Horaire disciplinaire hebdomadaire (indicatif)	
Français	2 h
Anglais	2 h
EPS	2 h
Education socioculturelle	1 h
Histoire-Géographie	1 h
Mathématiques	2 h
Biologie	0,5 h
Technologies de l'informatique et du multimédia	1 h
Sciences économiques, sociales et de gestion	2.5 h
Physique-Chimie	1 h

Enseignements Professionnels

Horaire disciplinaire hebdomadaire (indicatif)	
Biologie-Ecologie	1,5 h
Agronomie	4 h
Agroéquipement	1 h
Zootecnie	3 h
Conduite de production animale	3 h
Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement	3 h

L'enseignement général vise à consolider et compléter les acquis du socle commun du collège, et l'enseignement professionnel à faire découvrir le champ professionnel et asseoir le début de la professionnalisation :

- Repérer un contexte de production
- Identifier les interactions environnementales
- Identifier des interactions entre êtres vivants
- Mettre en œuvre les opérations techniques d'un processus de production animal et végétal
- Mettre en œuvre des agroéquipements

Demande de Renseignements & Inscriptions

Lycée Agricole et Viticole, 66 Rue Jean Monnet, BP 132, 58206 COSNE COURS SUR LOIRE CEDEX
Secrétariat : 03 86 26 67 67 - Courriel : legta.cosne@educagri.fr

1 journée d'intégration en début d'année

1 stage collectif d'Education à la Santé et au Développement Durable (1 semaine)

6 semaines de stages en entreprise viticole, dont 3 durant les vacances scolaires

1 semaine de Travaux Pratiques Renforcés (productions associant animal et végétal, visites d'exploitations, rencontres avec des acteurs de la filière)



Des activités d'expérimentation sont conduites en liaison avec des organismes professionnels locaux et des fournisseurs.

Les élèves participent à différentes manifestations et concours (jugement de bétail, concours national des veaux, salons agricoles, ...)